



LISTE DES ABONNEMENTS PROPOSÉS AU CRF

Abonnements	A - Famille	B – Besoins Spéciaux	C – Bibliothèque Mobile	D – Évènement (pour famille ou association)
Frais	30 \$ / année	50 \$ / année OU 20 \$ / année pour familles déjà membres	100 \$ / année (Contrat requis)	50 \$ / structure / emprunt (Contrat + numéro d'assurance requis)
Nombre d'emprunts	20 ressources	4 ressources	50 ressources (structures gonflables incluses)	20 ressources
	Dont max 4 DVD 4 jouets 4 costumes	Besoins Spéciaux	Avec thème sur demande	1 structure gonflable, jouets, costumes
Temps d'emprunt	21 jours	21 jours	2 mois	Fin de semaine (VSDL)
Renouvellement	2 fois	1 fois	Sur demande	/
Frais de retard	0.05 \$ par item par jour	0.10 \$ par item par jour	En fonction des contrats	En fonction des contrats
Frais de remplacement (pour ressource endommagée ou perdue)	Varie selon la ressource (généralement entre 5 \$ et 20 \$)	Remboursement au prix neuf	Varie selon la ressource (généralement entre 5 \$ et 20 \$)	Chèque de caution ET Remboursement au prix neuf (voir assurance)
Acheminement	Au CRF	Au CRF	En fonction des contrats	Au CRF

Détails relatifs aux abonnements proposés par le CRF

A – Famille

Les frais de 30\$ annuels donnent accès aux ressources livres, DVD, CD, jouets, costumes du CRF. Chaque famille peut emprunter jusqu'à 20 ressources (voir tableau pour restrictions) pour une durée de 21 jours. L'emprunt peut être prolongé et renouvelé 2 fois (de 21 jours à chaque fois) tant que les ressources n'ont pas été réservées par un autre membre du CRF. Si une ressource est réservée, il est de mise de la rapporter à la prochaine échéance de retour. Si les ressources sont rendues en retard, les frais de 0.05\$ par ressource et par jour s'appliquent. Si une ou plusieurs ressources sont rendues incomplètes, endommagées ou sont perdues, le membre a le choix entre remplacer la / les ressource/s ou régler les frais de remplacement enregistrés dans le système informatique pour chaque ressource.

B – Besoins Spéciaux

Ces ressources s'adressent aux enfants qui ont des difficultés dans les domaines entre autres cognitifs, sensoriels, de la manipulation globale ou fine, des lettres et du langage, de la motricité... Il est important de préciser que ces ressources sont destinées à un usage spécifique et que les spécialistes, notamment ergothérapeutes sont les mieux à même pour utiliser ces ressources avec l'enfant.

» Pour les non membre, l'accès est proposé au tarif de 50\$ par année. Ce tarif concerne notamment les professionnels de santé, institutions, écoles etc. Cet abonnement permet d'emprunter jusqu'à 4 ressources BS pour une durée de 21 jours. L'emprunt de ces ressources peut être renouvelé une seule fois pour 21 jours supplémentaires. Ces ressources étant particulières, les retourner en retard implique des frais de 0.10 \$ par item par jour. Si une ou plusieurs ressources sont rendues incomplètes, endommagées ou sont perdues, il faut alors régler les frais de remplacement au prix neuf.

» Pour les familles déjà membre, des frais supplémentaires de 20\$ (annuels) sont demandés. Ils donnent accès à un maximum de 4 ressources BS pour une durée de 21 jours. L'emprunt de ces ressources peut être renouvelé une seule fois pour 21 jours supplémentaires. Ces ressources étant particulières, les retourner en retard implique des frais de 0.10 \$ par item par jour. Si une ou plusieurs ressources sont rendues incomplètes, endommagées ou sont perdues, le membre doit régler les frais de remplacement au prix neuf.

C – Bibliothèque Mobile

Cet abonnement s'adresse aux institutions (écoles, prématernelles, organismes à but non lucratif...) souhaitant avoir accès à des ressources en français (livres de fiction, DVD, livres CD, livres documentaires, magazines...). Pour 100\$ par an, le CRF fournit jusqu'à 50 ressources pour une durée de 2 mois. Chaque membre de la bibliothèque mobile peut choisir directement les ressources soit au CRF soit via notre site internet, ou bien nous informer sur des thèmes voulus et c'est notre personnel qui se charge de faire une sélection et préparer les ressources. Il est ici nécessaire de prévoir quelques jours entre la communication des thèmes demandés et la prise en charge des ressources au CRF (voir contrats pour les détails).

Cet abonnement donne accès aux structures gonflables pour un emprunt sur la durée d'une fin de semaine (VSDL). Il est cependant nécessaire de remplir un contrat spécifique à l'emprunt de la structure gonflable en question, avec comme obligation d'indiquer un numéro d'assurance.

D – Évènements

Pour une occasion spéciale, chacun (membre ou non de la bibliothèque CRF) peut emprunter des structures gonflables disponibles à raison de 50\$ par structure et par emprunt. Le CRF dispose de 2 structures gonflables et leur emprunt se limite à un long weekend Vendredi Samedi Dimanche Lundi. Il est obligatoire de fournir un chèque de caution ET un numéro d'assurance au plus tard le jour de l'emprunt. Un contrat spécifique sera complété et signé par l'emprunteur. Lors du retour de la structure, celle-ci sera vérifiée et si des dommages sont constatés, le CRF gardera le chèque de caution et demandera le remboursement au prix neuf de la structure comme indiqué plus précisément dans le contrat.